Résumé

Introduction : Face à la hausse constante des demandes de Soins Non Programmés (SNP), les pouvoirs publics ont mis en place le Service d'Accès aux Soins (SAS) afin de mieux organiser l'offre de soins en ambulatoire. Cette thèse vise à analyser l'adoption du SAS par les médecins généralistes et les facteurs influençant son intégration dans leur pratique, notamment en termes, de charge de travail et de gestion des SNP.

Méthode: Une enquête quantitative a été menée au printemps 2024 à partir d'un questionnaire diffusé en ligne. Elle a recueilli les réponses de 1100 médecins généralistes exerçant en libéral sur l'ensemble du territoire français. L'analyse a porté sur les modalités de gestion des SNP, l'adhésion au SAS, son intégration dans la pratique quotidienne et les freins perçus par les professionnels.

Résultats: Le SAS est présent dans une majorité de départements, mais seuls 20 % des médecins déclarent l'utiliser régulièrement. Une large part des médecins interrogés recourent à d'autres modes d'organisation jugés plus adaptés à leurs besoins. Les principales critiques concernent la régulation par le 15, la complexité logistique, la faible interopérabilité des outils numériques et la rémunération jugée peu incitative.

Les réponses libres ont mis en évidence un impact perçu sur la relation médecinpatient, ainsi qu'un sentiment de déconnexion entre les attentes de terrain et l'organisation nationale du SAS.

Conclusion : Cette étude met en lumière les limites de l'adhésion au SAS par les médecins généralistes libéraux et la nécessité de prendre en compte les spécificités locales pour améliorer l'efficacité du dispositif. La reconnaissance des initiatives déjà existantes, une régulation mieux articulée aux réalités territoriales et une valorisation adaptée du travail médical apparaissent comme des leviers potentiels pour renforcer son intégration.

Mots-clés : Soins Non Programmés – Service d'Accès aux Soins – Médecine générale – Recherche quantitative – Pratique libérale – Enquête nationale